**AUTO-ECOLE 52**

 16 rue Diderot

 52300 Joinville

**Critère 3.1: Organisation théorique et pratique.**

**Pratique:**

 Les séances de conduite s'effectuent du mardi au vendredi de 9h à 13h, de 14h à 16h et de 18h à 19h.

Et le samedi de 8h à 12h.

Uniquement sur rendez-vous.

**Théorique**:

Pour les séances de code corrigé, le bureau est ouvert:

Du Mardi au Vendredi de 16h à 18h

Et le Samedi de 14h à 16h

**Les cours théoriques portant sur des thématiques spécifiques sont programmés: Les Mercredis de 17h à 18h.**

**La formation théorique porte sur** : - La vigilance et les attitudes à l’égard des autres usagers de la route ; - Les effets dû à une consommation d’alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite ; - L’influence de la fatigue sur la conduite ; - Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée ; - Les usagers vulnérables ; - Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs ; - Les gestes de premiers secours ; - Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule ; - Le transport d’un chargement et de personne ; - La réglementation relative à l’obligation d’assurance et aux documents administratifs liés à l’utilisation du véhicule.

**Les cours thématiques** : Les cours seront dispensés, dans les locaux de l’auto-école, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d’une autorisation d’enseigner en cours de validité.

**Les thématiques traitées sont** : - Les effets dû à la consommation d’alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite. - L’influence de la fatigue sur la conduite. - Les risques liés aux conditions météorologiques, aux états de la chaussée. - Les usagers vulnérables. - La pression sociale (publicités, travail …) - La pression des pairs.